Québec
Ministère de l'Éducation

http://www.meq.gouv.qc.ca
N° 18 – Septembre 2000

Bulletin statistique de l'éducation

Le Système éducatif du Québec et la Classification internationale

ISSN : 1480-364X
Code : 29-2722

Description de la Classification internationale type de l'éducation (à partir d'extraits de la *Nomenclature des systèmes d'éducation, Guide d'utilisation de la CITE-97 dans les pays de l'OCDE, Édition 1999*).

En 1997, l'UNESCO[1] a adopté une nouvelle version de la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97), laquelle a été établie et révisée dans le but d'effectuer des statistiques comparatives sur l'éducation dans les pays membres de l'OCDE[2]. Cette classification est utilisée pour les collectes internationales de données statistiques sur l'éducation menées conjointement par l'UNESCO, l'OCDE et EUROSTAT[3].

La mise au point du mode de rattachement des programmes d'enseignement nationaux à la CITE-97 dans la zone de l'OCDE est le fruit d'une collaboration des 29 pays de l'OCDE avec le Groupe technique de l'OCDE-INES[4], lequel a pour fonction la constitution des statistiques et des indicateurs de l'enseignement.

La nouvelle classification joue un rôle important dans l'établissement de la politique de l'éducation dans les pays de l'OCDE, car elle constitue la base essentielle à partir de laquelle sont recueillies les données dont l'OCDE se sert pour composer des séries d'indicateurs de l'enseignement axés sur l'action des gouvernements.

Le présent bulletin a pour objet de présenter sommairement cette classification et d'établir une correspondance entre la CITE-97 et le système d'éducation du Québec.

La CITE-97 Nouvelle nomenclature des systèmes d'éducation dans les pays de l'OCDE

La CITE-97 consiste dans la mise en place d'un cadre de classification multidimensionnel, qui permet de mettre en concordance le contenu d'enseignement des programmes des pays de l'OCDE en utilisant des critères de classification multiples. Parmi ces critères, on peut citer les suivants :

- Le type d'études ou de situations professionnelles sur lequel le programme débouche;
- L'orientation du programme (enseignement général ou enseignement préprofessionnel ou professionnel);
- La durée du programme (critères s'appliquant aux niveaux 3, 4 et 5 de la CITE où il existe des programmes de durées très variables);
- La position dans la structure de délivrance de diplômes et de titres.

Dans la CITE-97, le niveau 4 a été conçu pour regrouper les programmes qui d'un point de vue international se situent à la limite entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire. Dans la CITE-76, ces programmes étaient classés soit au niveau 3, soit au niveau 5.

L'enseignement tertiaire (supérieur) ne comprend à présent que les niveaux 5 et 6 au lieu des trois niveaux 5, 6 et 7 de l'ancienne classification.

---

1. UNESCO est le sigle qui désigne l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
2. OCDE est le sigle qui désigne l'Organisation de coopération et de développement économiques.
3. EUROSTAT est le sigle qui désigne l'Office statistique des communautés européennes.
4. INES est le sigle qui désigne le projet « Indicateurs des systèmes d'enseignement » de l'OCDE.

Le niveau 5 regroupe les programmes qui ne conduisent pas directement à l'obtention d'un diplôme de recherche de haut niveau, alors que le niveau 6 est réservé aux programmes qui aboutissent à la délivrance d'un diplôme de ce genre. Le niveau 5 est divisé en deux catégories, soit 5A et 5B.

Alors que le niveau 5A englobe les programmes basés sur un enseignement plus théorique et donnant accès à des diplômes de chercheur de niveau supérieur ou à des professions exigeant un haut niveau de qualifications, le niveau 5B regroupe les programmes qui ont une orientation plus pratique ou une finalité professionnelle précise et qui permettent d'obtenir des qualifications utiles sur le marché du travail.

Les diplômes de chercheur de haut niveau sont classés exclusivement au niveau 6.

Dans la CITE-97, il n'existe pas de niveau réservé aux programmes ne pouvant être rattachés à aucun niveau.

Niveaux de la CITE-97

Description sommaire des niveaux de la CITE-97 et des programmes d'études correspondants du Québec

À titre de préliminaire, soulignons que le classement des programmes d'études du Québec suivant les différents niveaux de la CITE-97 repose sur les définitions données par l'OCDE de même que sur l'examen du classement des programmes d'études de chacun des pays de l'OCDE. Des choix ont cependant été faits pour les programmes d'études qui pouvaient correspondre à la fois à plusieurs niveaux de la CITE-97. Dans pareils cas, nous avons privilégié le classement qui simplifiait les comparaisons avec les pays de l'OCDE tout en reflétant le plus fidèlement possible le système éducatif du Québec.

105-00779/

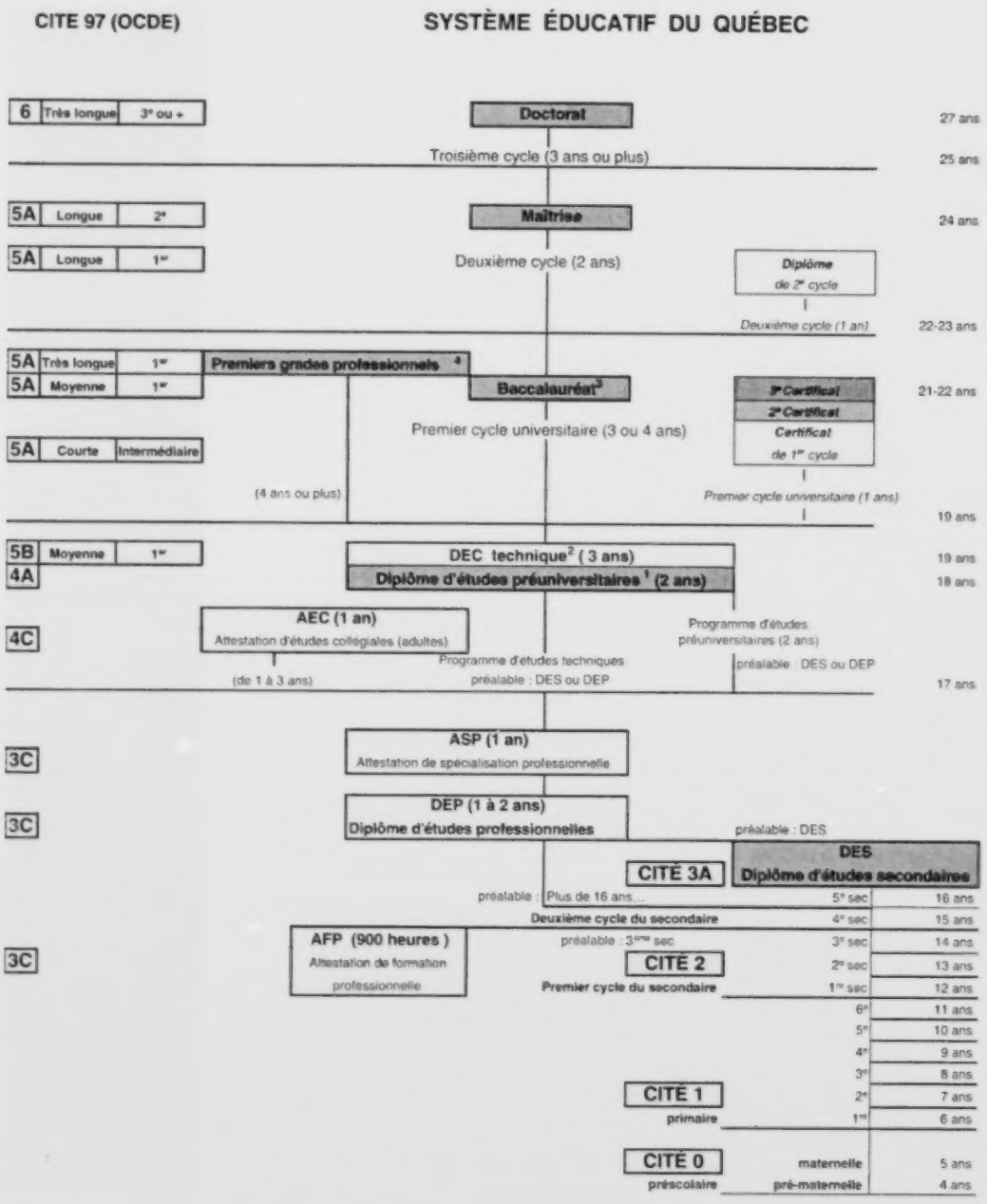

1. L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies.
2. DEC technique, DEC technique en ATE (alternance travail-études).
3. Bacc. spécialisé, bacc. en système coopératif, bacc. multidisciplinaire, bacc. de type majeure et mineure, bacc. de type « Honours », bacc. de type « Faculty Program ».
4. Premiers grades professionnels: Bacc. en droit, doctorat en médecine, doctorat en médecine dentaire, doctorat en optométrie, doctorat en médecine vétérinaire, bacc. en sc. juridiques, Bachelor of Civil Law, Bachelor of Common Law, Bachelor of National Civil Law, Bachelor of National Common Law, Doctor of Medecine, Doctor of Dentistry Science.

CITE 0 **Pré-primaire**

L'enseignement pré-primaire (niveau 0 de la CITE) est, par définition, la première étape de l'instruction organisée. Il vise essentiellement à préparer les très jeunes enfants à évoluer dans un environnement de type scolaire, c'est-à-dire à assurer le passage de la maison à l'école.

Fourchette d'âge : Enfants de 3 ans au moins à 6 ans au plus.

Programmes québécois :

CITE 0 **Pré-maternelle 4 ans, maternelle 5 ans.**

CITE 1 **Primaire**

L'enseignement primaire commence à 5, 6 ou 7 ans et dure en général de quatre ans (par exemple en Allemagne) à six ans (durée habituelle dans les pays de l'OCDE). L'accès à l'enseignement primaire n'exige en général aucune préscolarisation, bien qu'il soit de plus en plus courant que les enfants aient suivi au préalable un programme pré-primaire.

La première année de scolarité obligatoire est utilisée pour déterminer la limite entre les niveaux 0 et 1 de la CITE.

Dans la plupart des pays, le niveau 1 de la CITE correspond à la définition nationale de l'enseignement primaire. Dans les pays où l'enseignement de base couvre toute la période de la scolarité obligatoire (autrement dit, quand il n'y a pas de coupure dans le système entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et où l'enseignement de base dure plus de six ans, seules les six premières années qui suivent l'enseignement pré-primaire doivent être comptées dans l'enseignement primaire.

Programmes québécois :

CITE 1 **Primaire; élèves âgés de 6 à 11 ans (6 années de scolarité).**

CITE 2 **Premier cycle du secondaire**

Le premier cycle de l'enseignement secondaire prolonge en général les programmes de base du primaire, bien qu'il soit habituellement plus centré sur les disciplines enseignées et suppose souvent l'intervention d'enseignants plus spécialisés qui donnent leurs cours dans leur domaine de spécialisation. Le premier cycle de l'enseignement secondaire peut être final (c'est-à-dire qu'il prépare les élèves à entrer directement dans la vie active) et/ou préparatoire (c'est-à-dire qu'il prépare les élèves à accéder au deuxième cycle de l'enseignement secondaire). La durée de la scolarité à ce niveau peut aller de deux à six ans (elle est habituellement de trois ans dans les pays de l'OCDE).

Conditions d'admission habituelles : Achèvement du primaire.

Durée du niveau 2 : Environ trois ans après l'achèvement du primaire.

Sous-catégories :

2A : Programmes conçus pour donner accès aux niveaux 3A ou 3B;

2B : Programmes conçus pour un accès direct au niveau 3C;

2C : Programmes conçus pour un accès direct au marché du travail.

Orientation des programmes :

Type 1 : Orientation générale (moins de 25% du contenu de cet enseignement est de nature professionnelle ou technique);

Type 2 : Orientation préprofessionnelle ou prétechnique (25% au moins du contenu est de nature professionnelle ou technique);

Type 3 : Orientation professionnelle ou technique (programmes de type 2 permettant d'obtenir un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail).

Programmes québécois :

CITE 2 **Premier cycle du secondaire; élèves âgés de 12 à 14 ans (3 années de scolarité).**

CITE 3 Deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Le niveau 3 de la CITE correspond à la dernière phase de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays de l'OCDE. L'enseignement y est souvent plus organisé par matière qu'au niveau 2 de la CITE et en général les enseignants doivent posséder un diplôme de niveau plus élevé et/ou plus spécialisé qu'au niveau 2. Le niveau 3 de la CITE peut être « final », c'est-à-dire qu'il prépare les élèves à entrer directement dans la vie active, et/ou « préparatoire », c'est-à-dire qu'il prépare les élèves à accéder à l'enseignement tertiaire.

Âge normal d'admission : 15 ou 16 ans.

Durée habituelle : Varie entre 2 et 5 ans de scolarité.

Conditions ordinaires d'admission : Achèvement du niveau 2.

Sous-catégories :

3A : Programmes conçus pour donner accès directement au niveau 5A;

3B : Programmes conçus pour donner accès directement au niveau 5B;

3C : Programmes conçus pour préparer les élèves à entrer directement dans la vie active ou leur permettre d'accéder à des programmes de niveau 4, ou encore, à d'autres programmes de niveau 3.

Orientation des programmes :

Similaires aux types d'orientation des programmes du niveau 2.

Programmes québécois :

CITE 3A **Programmes du deuxième cycle du secondaire général menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, DES;**

CITE 3C **Programmes de formation professionnelle du secondaire menant à l'obtention des diplômes suivants :**

AFP : Attestation de formation professionnelle (900 heures après le premier cycle du secondaire);

DEP : Diplôme d'études professionnelles (1 à 2 ans après la 4e secondaire ou après l'obtention du DES);

ASP : Attestation de spécialisation professionnelle (1 an ou plus après l'obtention du DES ou du DEP).

CITE 4 Enseignement post-secondaire hors tertiaire

Le niveau 4 a été créé dans la CITE-97 pour couvrir dans une optique internationale les programmes qui se trouvent à la limite entre le deuxième cycle du secondaire et le post-secondaire, même si d'un point de vue national ces programmes peuvent être clairement rattachés soit au deuxième cycle du secondaire, soit au post-secondaire. Selon la CITE-97 (paragraphe 72), les programmes de niveau 4 ne peuvent, en raison leur contenu, être assimilés à des formations tertiaires. Souvent, ils ne sont pas d'un niveau beaucoup plus avancé que les programmes classés au niveau 3 de la CITE-97, mais servent à élargir les connaissances des participants qui ont achevé une formation à ce niveau.

Durée habituelle : De 6 mois à 2 ans en équivalent plein temps.

Conditions d'admission :

En règle générale, l'accès à un programme de niveau 4 de la CITE-97 est subordonné à l'achèvement avec succès d'un programme du niveau 3. (Si l'achèvement d'un programme de niveau 3A ou 3B est nécessaire pour avoir accès à un programme donné, alors, ce dernier programme répond aux conditions minimales pour être classé au niveau 4 de la CITE-97).

Sous-catégories :

4A : Programmes conçus pour donner accès directement au niveau 5A;

4B : Programmes conçus pour donner accès au niveau 5B;

4C : Programmes conçus pour permettre d'accéder directement au marché du travail ou à d'autres programmes de niveau 4.

Orientation des programmes :

Similaires aux types d'orientation des programmes du niveau 2.

Programmes québécois :

CITE 4A **Programmes de formation générale du collégial d'une durée de deux ans faisant suite à l'obtention du DES ou du DEP et menant à l'obtention d'un des diplômes d'études collégiales suivants:**

– DEC préuniversitaire;
– DEC en sciences, en lettres et en arts;
– Double DEC;
– Baccalauréat international.

CITE 4C **Programmes d'études collégiales d'une durée de un à trois ans faisant suite à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires DES ou DEP et conduisant à l'obtention d'une Attestation d'études collégiales pour les adultes (AEC).**

CITE 5 Premier niveau de l'enseignement tertiaire

Les programmes classés au niveau 5 de la CITE ont un contenu éducatif plus approfondi que ceux rattachés aux niveaux 3 et 4. Pour y accéder, il faut normalement avoir achevé avec succès un programme de niveau 3A ou 3B ou acquis une qualification comparable à celle obtenue au niveau 4A ou 4B. Les programmes de niveau 5 doivent avoir une durée théorique cumulée de deux ans au moins à partir du début du niveau 5 et ne conduisent pas directement à l'obtention d'un titre de chercheur de haut niveau (niveau 6). Au niveau 5, on distingue les programmes de niveau 5A, qui sont fondés sur un enseignement largement théorique et doivent permettre d'acquérir des compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche approfondie et à des professions exigeant un haut niveau de qualification, et les programmes de niveau 5B, qui ont en général des contenus plus pratiques et techniques ou une finalité professionnelle plus précise que les programmes de niveau 5A.

Les cursus à ce niveau ont des contenus très largement théoriques, qui concernent surtout les disciplines littéraires et scientifiques (histoire, mathématiques, etc.) ou préparent à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétence (médecine, dentisterie, architecture, etc.).

Sous-catégories :

Les programmes de niveau 5A :

- Ont une durée théorique cumulée minimum dans l'enseignement tertiaire de trois ans en équivalent plein temps, bien qu'ils durent en général quatre ans ou plus. Cette formation est d'ordinaire précédée de treize années d'études au moins dans le primaire et le secondaire;
- Assurent le niveau de formation requis pour accéder à une profession exigeant de grandes compétences ou à un programme de recherche approfondie;
- Exigent en règle générale que les enseignants soient titulaires d'un diplôme de recherche de haut niveau;
- Peuvent exiger la réalisation d'un projet de recherche ou la soutenance d'une thèse.

Catégories de durée :

Durée courte : De deux à moins de trois ans.

Dans la mesure où un programme de durée courte ne répond pas au critère de durée minimum pour être classé au niveau 5A de la CITE-97, seuls peuvent être rattachés à cette catégorie les programmes dits « intermédiaires » dans la structure nationale de délivrance des diplômes. Autrement dit, pour être classés au niveau 5A, les programmes d'une durée inférieure à trois ans constitueront nécessairement une composante ou une étape d'un programme plus long. *Cependant, les étudiants qui achèvent ces programmes intermédiaires ne seront pas comptés au nombre des diplômés de niveau 5A.*

CITE 5A durée courte

Programmes québécois :

Cours de mise à niveau;

Certificats de premier cycle (programmes universitaires de premier cycle d'une durée de un ou deux ans faisant suite à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales).

Note : À des fins de comparaison avec les pays de l'OCDE, les effectifs inscrits à ces programmes courts seront comptés au niveau 5A, mais les diplômés de ces programmes ne seront pas comptés parmi les diplômés de niveau 5A.

Durée moyenne : De trois à moins de cinq ans.

CITE 5A durée moyenne

Programmes québécois :

Programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat (programmes du premier cycle universitaire d'une durée de trois à cinq ans faisant suite à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales).

Durée longue : De cinq à six ans.

Programmes québécois :

CITE 5A durée longue

Programmes menant à l'obtention d'une maîtrise (programmes du deuxième cycle universitaire d'une durée de un à deux ans faisant suite à l'obtention d'un baccalauréat);

Programmes menant à l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle (programmes du deuxième cycle universitaire autres que ceux menant à l'obtention d'une maîtrise).

Durée très longue : Six ans et plus.

Programmes québécois :

CITE 5A durée très longue

Premiers grades professionnels :

Baccalauréat en droit, doctorat en médecine, doctorat en médecine dentaire, doctorat en optométrie, doctorat en médecine vétérinaire, baccalauréat en sciences juridiques, Bachelor of Civil Law, Bachelor of Common Law (LLB Law), Bachelor of National Civil Law (BCL Nat. Pgm), Bachelor of National Common Law (LLB Nat. Pgm), Doctor of Medecine (MDCM), Doctor of Dentistry Science (DDS).

Les programmes de niveau 5B :

- Sont en général de nature *plus pratique et technique et ont une finalité professionnelle plus précise* que les programmes de niveau 5A;
- Requièrent normalement des études moins longues que les programmes de niveau 5A et sont axés sur l'acquisition des compétences propres à un métier donné en vue d'une insertion professionnelle directe;
- Sont d'une durée de deux ans minimum en équivalent plein temps.

Catégories de durée :

Durée très courte : Moins de deux ans.

Durée courte : De deux à moins de trois ans.

Durée moyenne : De trois à moins de cinq ans.

Programmes québécois :

CITE 5B durée moyenne

Programmes de formation professionnelle ou technique d'une durée de trois ans menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales, soit le DEC technique.

Durée longue : De cinq à six ans.

Durée très longue : Plus de six ans.

CITE 6 **Deuxième niveau de l'enseignement tertiaire**

Le niveau 6 de la CITE-97 est réservé aux programmes d'enseignement tertiaire qui conduisent directement à l'obtention d'un diplôme de recherche de haut niveau. La durée théorique de ces formations est de trois ans en équivalent plein temps dans la plupart des pays (soit une durée cumulée totale de sept ans au moins en équivalent plein temps dans l'enseignement tertiaire), bien que la durée effective de fréquentation soit en général plus longue. Les programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Pour être classé au niveau 6 de la CITE-97, un programme :

- Doit être achevé avec succès, ce qui exige de présenter une thèse ou un exposé publiable qui soit le produit de travaux de recherche originaux et représente une contribution appréciable à la connaissance;
- Ne doit pas reposer uniquement sur le travail effectué en cours;
- Doit préparer les étudiants à enseigner dans des établissements proposant des formations de niveau 5A et à faire de la recherche dans le secteur public et l'industrie.

Programmes québécois :

CITE 6 **Programmes menant à l'obtention d'un doctorat (programmes du troisième cycle universitaire d'une durée de trois ans ou plus et faisant suite à la Maîtrise).**

Pour information : Diane Foucault
Direction des statistiques et des études quantitatives
Tél. : (418) 644-5712

Bulletins statistiques déjà parus :

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, **n° 1, novembre 1997**.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1er cycle) : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 2, novembre 1997**.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 3, juin 1998**.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, **n° 4, juin 1998**.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, **n° 5, juin 1998**.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, **n° 6, août 1998**.
- FOUCAULT, Diane. *L'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, **n° 7, septembre 1998**.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, **n° 8, novembre 1998**.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, **n° 9, février 1999**.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, **n° 10, mars 1999**.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, **n° 11, mai 1999**.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, **n° 12, septembre 1999**.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, **n° 13, novembre 1999**.

- LESPÉRANCE, André, DUCHARME, Pierre et FOUCAULT, Diane. *Le décrochage scolaire*, **n° 14, mars 2000**.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, **n° 15, mai 2000**.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, **n° 16, juin 2000**.
- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, **n° 17, août 2000**.

Québec
Ministère de l'Éducation

http://www.meq.gouv.qc.ca
N° 18 -- September 2000

Education Statistics Bulletin

Québec's Education System and the International Standard Classification of Education

ISSN : 1480-364X
Code : 29-2722A

Description of the International Standard Classification of Education (ISCED) (based on excerpts from *Classifying Educational Programmes: Manual for ISCED-97 Implementation in OECD Countries - 1999 Edition*).

In 1997, UNESCO[1] adopted a new version of the International Standard Classification of Education (ISCED-97), in order to facilitate statistical comparison of education in OECD countries.[2] This classification is used for international statistical surveys of education carried out jointly by UNESCO, the OECD and EUROSTAT.[3]

The development of the procedure for translating national education programs into internationally comparable categories in ISCED-97 was made possible through the collaboration of the 29 OECD countries with the OECD-INES Technical Group,[4] which collects and prepares education statistics and indicators.

The new classification plays an important role in the establishment of the educational policy of OECD countries, because it constitutes the essential basis for the collection of the data used by the OECD for its series of education indicators focused on government action in this field.

The purpose of this bulletin is to provide a brief introduction to the new classification and to relate Québec's education system to ISCED-97.

ISCED-97 The new classification of education systems in OECD countries

ISCED-97 provides a multidimensional frame of reference for classification, making it possible to compare the educational content of programs in the various OECD countries using multiple classification criteria. The criteria used include:

- type of subsequent education or labour market position for which the program prepares graduates
- program orientation (general, pre-vocational or vocational education)
- duration of the program (criteria applicable to ISCED levels 3, 4 and 5, where program duration is highly variable)
- position of the program within the degree and qualification structure

In ISCED-97, level 4 comprises programs that, from an international point of view, straddle the boundary between upper-secondary and post-secondary education. In ISCED-76, such programs were placed either in level 3 or in level 5.

Tertiary, or higher education, now includes only levels 5 and 6, instead of levels 5, 6 and 7 as the previous classification did.

1. UNESCO is the acronym of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.
2. OCDE is the acronym of the Organisation for Economic Co-operation Development.
3. EUROSTAT is the Statistical Office of the European Communities.
4. INES is an OECD project that develops education statistics and indicators.

Level 5 includes programs that do not lead directly to the awarding of an advanced research degree, while level 6 is reserved for programs that do. Level 5 is divided into two categories, 5A and 5B.

Level 5A comprises programs with a greater theoretical basis and which give graduates access to degrees in advanced research or professions with high skills requirements. Level 5B comprises programs with a more practical orientation or a more specific occupational target, that lead to acquiring skills that are useful on the labour market.

Advanced research degrees are placed exclusively in level 6.

In ISCED-97, there is no level reserved for programs that cannot be associated with any level.

Levels of ISCED-97

Brief description of the levels in ISCED-97 and the corresponding programs of study in Québec

At the outset, it should be pointed out that the classification of Quebec's programs of study in terms of the various levels established by ISCED-97 is based on the definitions given by the OECD as well as on consideration of the classification of each OECD country's programs of study. In cases where programs of study seemed to correspond to several ISCED-97 levels, a choice had to be made among the levels. In such cases, we opted for the classification that simplified comparison with the OECD countries while reflecting Québec's education system as accurately as possible.

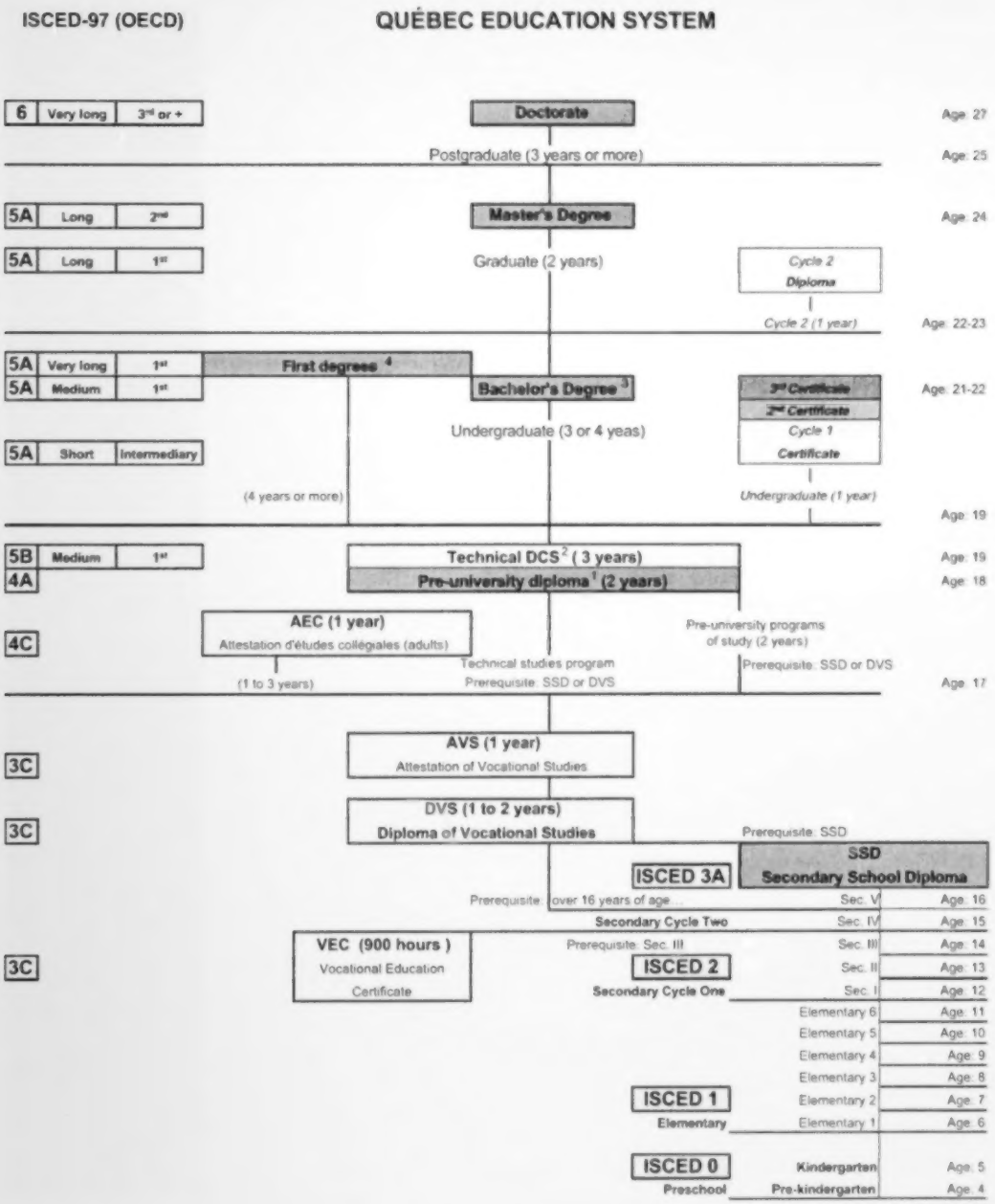

1. Pre-university DCS; DCS in Science, Literature and Languages, Creative Arts; Combined DCS; International Baccalaureate.
2. Technical DCS; Technical DCS, work-study program
3. Specialized Bachelor's Degree, Bachelor's Degree Cooperative Education, Multidisciplinary Bachelor's Degree, Major-Minor Bachelor's Degree, Honours Bachelor's Degree, Faculty Program Bachelor's Degree
4. First professional degrees: Bachelor of Law, Doctor of Medicine, Doctorate in Dental Medicine, Doctor of Optometry, Doctorate in Veterinary Medicine, bacc. en sciences juridiques, Bachelor of Civil Law, Bachelor of Common Law, Bachelor of National Civil Law, Bachelor of National Common Law, Doctor of Medicine, Doctor of Dental Science.

ISCED 0 **Pre-primary**

Pre-primary education (ISCED level 0) is, by definition, the first step in organized education. It is intended essentially to introduce very young children to a school-type environment, that is, to provide a bridge between home and school.

Age range: Children from at least 3 to no more than 6 years old.

ISCED 0

Québec Programs:

Preschool for 4-year-olds, kindergarten for 5-year-olds

ISCED 1 **Primary**

Primary education begins at age 5, 6 or 7 and its duration is usually between four years (for example in Germany) and six years (typical duration in OECD countries). Admission to primary school does not usually require any preschool education, although it is becoming increasingly common for children to take part in a pre-primary program.

The first year of compulsory education is used to establish the boundary between ISCED levels 0 and 1.

ISCED level 1 corresponds to most countries' national definition of primary education. In countries where basic education covers the whole period of compulsory education (that is, where there is no break between primary education and lower-secondary education) and where the duration of basic education is longer than six years, only the first six years following pre-primary education should be counted as primary education.

ISCED 1

Québec Programs:

Elementary; students between 6 and 11 years old (6 years of schooling)

ISCED 2 **Lower secondary**

Lower-secondary education is generally a continuation of the basic education given at the primary level, although the programs at the lower-secondary level are usually more subject-oriented, and often use specialized teachers teaching in their field of specialization. This level may be terminal (that is, it may prepare students to enter the labour market directly) and/or preparatory (that is, it may prepare students for upper-secondary education. The duration of schooling at this level may be from two to six years. (It is generally three years in OECD countries).

Usual entrance requirements: Completion of the primary level

Duration of level 2: Approximately 3 years after completion of the primary level

Sub-categories:

2A: Programs designed for access to levels 3A or 3B

2B: Programs designed for direct access to level 3C

2C: Programs designed for direct access to the labour market

Program orientation:

Type 1: General education (less than 25% of the content is vocational or technical in nature)

Type 2: Pre-vocational or pre-technical education (at least 25% of the content is vocational or technical in nature)

Type 3: Vocational or technical education (Type 2 programs leading to a labour-market relevant vocational diploma)

ISCED 2

Québec Programs:

Secondary Cycle One; students aged between 12 and 14 (3 years of schooling)

ISCED 3 **Upper-secondary education**

ISCED level 3 corresponds to the final phase of secondary education in most OECD countries. Education tends to be more subject-based than at ISCED level 2 and teachers generally need to be more qualified or specialized than for level 2. ISCED level 3 may be "terminal," that is, it may prepare students to enter the labour market directly and/or it may be "preparatory," preparing them for tertiary education.

Usual entrance age: 15 or 16

Usual duration: From 2 to 5 years of schooling

Usual entrance requirements: Completion of level 2

Sub-categories:

3A: Programs designed to provide direct access to level 5A

3B: Programs designed to provide direct access to level 5B

3C: Programs designed to prepare students to enter the labour market directly or to enter level 4 programs or other level 3 programs

Program orientation:

Similar to the types of orientation for level 2 programs

Québec Programs:

ISCED 3A

Secondary Cycle Two general education programs leading to a Secondary School Diploma (SSD)

ISCED 3C

Vocational education programs at the secondary level leading to the following diplomas:

VEC: Vocational Education Certificate (900 hours after Secondary Cycle One)
DVS: Diploma of Vocational Studies (1 to 2 years after Secondary IV or after the awarding of an SSD)
AVS: Attestation of Vocational Specialization (1 year or more after the awarding of an SSD or a DVS)

ISCED 4 **Post-secondary non-tertiary education**

Level 4 was created in ISCED-97 for programs that, from an international point of view, straddle the boundary between upper-secondary and post-secondary education, even though they might clearly be considered as either upper-secondary or post-secondary programs from a national point of view. According to ISCED-97 (paragraph 72), because of their content, level 4 programs cannot be regarded as tertiary programs. They are often not significantly more advanced than programs at ISCED level 3, but they serve to broaden the knowledge of participants who have already completed a program at level 3.

Usual duration: 6 months to 2 years on a full-time equivalent basis

Entrance requirements:

In general, access to level 4 programs is based on successful completion of a level 3 program. (If completion of a level 3A or 3B program is a prerequisite for access to a given program, then that program fulfills the minimum conditions for classification as an ISCED-97 level 4 program).

Sub-categories:

4A: Programs designed to provide direct access to level 5A

4B: Programs designed to provide access to level 5B

4C: Programs designed to prepare students to enter the labour market directly or to enter other level 4 programs

Program orientation:

Similar to the types of orientation for level 2 programs

Québec Programs :

ISCED 4A **For students with an SSD or a DVS, two-year college-level general education programs, leading to one of the following diplomas of college studies:**

- **Pre-university DCS**
- **DCS in science, arts, literature and languages**
- **Double path DCS**
- **International Baccalaureate**

ISCED 4C **For students with an SSD or a DVS, one- to three-year college-level programs leading to an Attestation d'études collégiales (attestation of college studies) for adults.**

ISCED 5 **First stage of tertiary education**

Programs in ISCED level 5 have an educational content more advanced than those offered at levels 3 and 4. Entry to these programs normally requires the successful completion of a program at level 3A or 3B or a qualification at level 4A or 4B. Level 5 programs must have a cumulative theoretical duration of at least 2 years from the beginning of level 5, and do not lead directly to the awarding of an advanced research qualification (level 6). At this level, there is a distinction between level 5A programs, which are largely theoretically based and are intended to provide sufficient qualifications for gaining entry into advanced research programs and professions with high skills requirements, and level 5B programs, which generally have more practical and technical content or a more specific occupational target than level 5A programs.

At this level, the degree courses have contents that are largely theoretical, that concern mainly literary and scientific fields (history, mathematics, etc.) or prepare for professions with high skills requirements (medicine, dentistry, architecture, etc.).

Sub-categories:

Level 5A programs:

- have a minimum cumulative theoretical duration (at tertiary education level) of three years' full-time equivalent, although typically they are of 4 or more years. This level is usually preceded by at least 13 years of schooling at the primary and secondary levels.
- provide the level of education required for entry into a profession with high skills requirements or an advanced research program
- typically require that the faculty have advanced research credentials
- may involve completion of a research project or thesis

Duration categories:

Short duration: From 2 to less than 3 years

Since short programs do not meet the minimum duration criteria for classification at ISCED-97 level 5A, only programs considered as "intermediary" in the national degree issuance structure can be placed in this category. In other words, to be classified in level 5A, programs with a duration of less than 3 years must constitute a component or a stage within a longer program. *However, students having completed these intermediary programs are not included in the number of graduates for the 5A level.*

ISCED 5A
Short duration

Québec Programs :

Qualifying courses:

Cycle One certificates (undergraduate university programs with a one- or two-year duration following the awarding of a Diploma of College Studies).

Note : For the purpose of comparing with OECD countries, students enrolled in these short programs are included in level 5A, but graduates of these programs are not included in the number of graduates from level 5A programs.

Medium duration: From 3 to less than 5 years

ISCED 5A
Medium duration

Québec Programs :

Programs leading to a bachelor's degree (undergraduate university programs with a three- to five-year duration following the awarding of a Diploma of College Studies).

Long duration: From 5 to 6 years

ISCED 5A
Long duration

Québec Programs :

Programs leading to a master's degree (graduate university programs with a one- to two-year duration following the awarding of a bachelor's degree);

Programs leading to a graduate degree (graduate university programs other than those leading to a master's degree).

Durée très longue : Six ans et plus.

ISCED 5A
Very long duration

Québec Programs :

First professional degrees:

Bachelor of Law, Doctor of Medicine, Doctorate in Dental Medicine, Doctor of Optometry, Doctorate in Veterinary Medicine, bacc. en sciences juridiques, Bachelor of Civil Law, Bachelor of Common Law (LLB Law), Bachelor of National Civil Law (BCL Nat. Pgm), Bachelor of National Common Law (LLB Nat. Pgm), Doctor of Medicine (MDCM), Doctor of Dental Science (DDS).

Level 5B programs:

- are generally more *practical and technical in nature and have a more specific occupational target* than level 5A programs
- usually require shorter studies than level 5A programs and are based on the acquisition of occupationally specific skills with a view to direct professional integration
- have a minimum of two years' full-time equivalent duration

Duration categories:

Very short duration: Less than 2 years

Short duration: From 2 to less than 3 years

Medium duration: From 3 to less than 5 years

ISCED 5B
Medium duration

Québec Programs :

Vocational or technical education programs with a three-year duration leading to a diploma of college studies: the Technical DCS.

Long duration: From 5 to 6 years

Very long duration: Over 6 years

ISCED 6 Second stage of tertiary education

ISCED-97 level 6 is reserved for tertiary programs which lead directly to the awarding of an advanced research qualification. The theoretical duration of these programs is three years' full-time equivalent in most countries (that is, a total cumulative duration of at least seven years in full-time equivalent schooling in tertiary education), although the actual duration is generally longer. The programs are devoted to advanced study and original research.

To be classified in ISCED-97 level 6, a program:

- must be successfully completed, which requires the submission of a thesis or a dissertation of publishable quality which is the product of original research and represents a significant contribution to knowledge
- must not be based on course-work only
- must prepare students for faculty posts in institutions offering ISCED 5A programs, and for research posts in the public sector and industry.

Québec Programs :

ISCED 6 **Programs leading to a doctorate (postgraduate university programs with a duration of three years or more, following a master's degree).**

For information: Diane Foucault
Direction des statistiques et des études quantitatives
Tél. : (418) 644-5712

Other Education Statistics Bulletins available:

- Lespérance, André. *Level of Graduation Upon Leaving the Education System*, **No. 1, November 1997**.
- Demers, Marius. *Statutory Salaries and Teaching Time of Teachers in Public Elementary and Lower Secondary Schools: A Comparison of Québec and OECD Countries*, **No. 2, November 1997**.
- Demers, Marius. *Educational Expenditure Relative to the GDP: A Comparison of Québec and OECD Countries*, **No. 3, June 1998.**
- Maheu, Robert. *Graduation from Secondary School, College and University in 1995: A Comparison of Québec and OECD Countries*, **No. 4, June 1998**.
- Beauchesne, Luc. *Secondary Schools and College Graduates: A Sociodemographic Analysis*, **No. 5, June 1998**.
- St-Germain, Claude. *Québec Student Achievement in Mathematics and Science: An International Comparison*, **No. 6, June 1998**.
- Foucault, Diane. *The Aboriginal School Population of Québec*, **No. 7, September 1998**.
- Demers, Marius. *The Return on Investment in Education*, **No. 8, November 1998**.
- Ouellette, Raymond. *Projections of Teaching Staff in Québec School Boards: 1996-97 to 2008-09*, **No. 9, February 1999**.
- St-Germain, Claude. *The Linguistic Situation in the Education Sector, 1997-98*, **No. 10, March 1999**.
- St-Germain, Claude. *Education Level of the Adult Populations of the Principal Cultural Communities of Québec in 1996*, **No. 11, May 1999**.
- DUFORT, Jean-Pierre. *Secondary School Vocational Education*, **No 12, september 1999**.
- St-Germain, Claude. *The Linguistic Situation in the Education Sector, 1997-98*, **No. 13, March 1999**.
- Lespérance, André, Pierre Ducharme and Diane Foucault. *Dropping Out of School*, **No. 14, March 2000**.
- Ouellette, Raymond. *School Administrators in Québec School Boards*, **No. 15, May 2000**.
- Demers, Marius. *Education pays!*, **No. 16, June 2000**.
- Audet, Marc. *The Professional Integration of Holders of Bachelor's and Master's Degrees Over the Past Two Decades* **no. 17, august 2000**.